Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance

Maintenir - Renforcer - Développer

Analyse démographique et pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

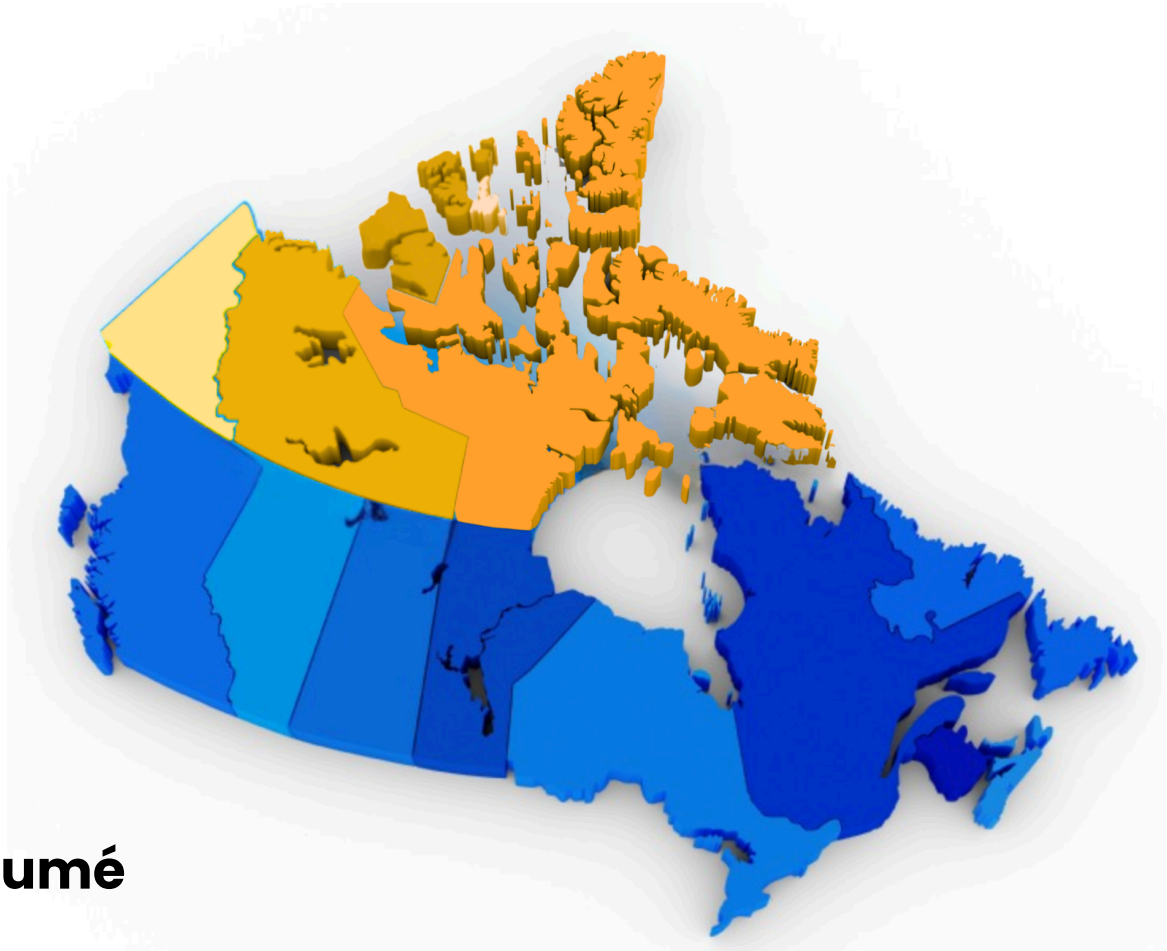
Portrait des services francophones d'AGJE pour les enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone dans

Les territoires canadiens

cnpf

La Commission nationale des parents francophones

Septembre 2026



Résumé

Plusieurs communautés dans les territoires canadiens se retrouvent avec un manque de places à temps plein dans un service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les enfants de moins de 5 ans. Dans le cadre du programme fédéral visant à réduire le coût des frais de garde, il est essentiel que cette économie de coûts soit associée à une augmentation du nombre de places disponibles. Cette analyse réalisée par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) présente un état des lieux de la situation dans les territoires canadiens au 1er septembre 2025 et propose des localités à cibler pour optimiser l'impact de ces nouvelles places.

Le projet Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) est financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (AGJE) sous le Plan d'action pour les langues officielles. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Table des matières

1- Mise en contexte **3**

2- Méthodologie **5**

3- Prémisses de l'analyse **7**

4- Présentation des résultats **9**

Yukon 10

Territoires du Nord-Ouest 11

Nunavut 12

5- Conclusion **13**

Annexe 1 **14**

Annexe 2 **15**

Note : Les termes « service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) » et « service francophone d'AGJE » incluent la diversité de la terminologie utilisée dans les provinces et territoires, telle que *garderie*, *centre éducatif*, *centre de la petite enfance (CPE)*, etc.

1- Mise en contexte

En 2021, le gouvernement du Canada visait, dans son budget, à mettre en place un système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants accessible et abordable pour l'ensemble de la population canadienne[1]. Avec l'objectif de faciliter le retour des Canadiennes et Canadiens au travail à la suite de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a identifié le coût des services de garde comme un obstacle empêchant certains parents de retourner au travail. Le budget 2021 a donc octroyé un montant de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour cette initiative, avec comme objectif principal de réduire les frais de services de garde des enfants d'âge préscolaire.

Cependant, si l'accent a été mis sur la réduction des frais de garde, celle-ci n'a pas été accompagnée d'une création équivalente de places en services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), rendant la pénurie de places encore plus importante. Cinq ans plus tard, l'accessibilité demeure un défi important : plusieurs parents peinent à trouver une place à temps plein pour leur enfant dans un service francophone d'AGJE. La réduction des frais est en soi un incitatif important pour les parents. En revanche, cela ne pallie pas nécessairement la pénurie de places disponibles. Dans cette optique, cette forte augmentation de la demande de services par les parents n'a pas été compensée par une offre conséquente de nouvelles places.

En milieu minoritaire francophone, ce problème est amplifié par l'éparpillement des francophones sur le territoire. Les acteurs de la petite enfance voient dans ce programme une opportunité d'ouvrir des services puisque, de toute évidence, un nombre important de familles pourraient bénéficier de tels services.

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude, qui identifie des zones géographiques où des enfants de 0 à 4 ans sont présents (selon le *Recensement de la population* de

[1] https://www.budget.canada.ca/2021/home-accueil-fr.html

2021 de Statistique Canada), mais où il n'y a pas suffisamment de services de garde. Autrement dit, nous tentons d'identifier, pour un parent francophone cherchant une place dans un service francophone d'AGJE, les chances qu'il soit capable de trouver une telle place pour son enfant. Il faut être conscient que le parent incapable de trouver un service francophone d'AGJE fera face à deux choix : retarder son retour sur le marché du travail ou envoyer son enfant dans un centre d'une autre langue, généralement l'anglais.

Il est important de spécifier dès à présent que les zones qui seront identifiées dans ce document peuvent être des déserts de services de garde pour les francophones, alors que, dans l'ensemble, il y a suffisamment de places pour les parents de la majorité anglophone. La CNPF croit qu'il est essentiel de recenser les zones qui sont des déserts francophones pour que le programme du gouvernement du Canada atteigne ses objectifs, c'est-à-dire que l'accessibilité des Canadiennes et Canadiens à des services de garde soit équivalente pour les parents des deux langues officielles.

Lancé en 2025, le projet *Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire* a pour objectif, d'ici 2028, d'améliorer l'accès à des places, à des services et à des programmes en AGJE de haute qualité, abordables, flexibles et inclusifs dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Pour ce faire, la CNPF a été en mesure de réaliser des études et des analyses de données.

Cette présente étude vise à identifier des déserts de services dans les localités des trois territoires canadiens, en fonction des régions ou municipalités/communautés et du nombre d'enfants admissibles de 0 à 4 ans, afin de déterminer le nombre de places en services francophones d'AGJE à créer pour répondre aux besoins des communautés francophones.

2- Méthodologie

La présente étude identifie les zones libres de services francophones d'AGJE à partir d'un ratio de places à temps plein par enfant. Pour réaliser cette analyse, nous utilisons le nombre d'enfants de 0 à 4 ans identifiés comme admissibles à l'éducation francophone, selon l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*[2], tel qu'il est mesuré par le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada. Le terme « enfant » utilisé dans le reste de ce document fait référence à cette définition.

Pour obtenir le nombre de places en services francophones d'AGJE, cette étude utilise les données obtenues de la Garderie du petit cheval blanc à Whitehorse, de la Fédération franco-ténoise et de l'Association des francophones du Nunavut. Les places identifiées sont considérées comme exactes au 1er septembre 2025. Nous avons ainsi identifié 135 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE pour l'ensemble des trois territoires[3].

Avec ces séries de données, nous avons pu dégager un paramètre indiquant, pour chaque enfant d'âge préscolaire, combien de places sont disponibles.

Afin de représenter correctement la situation dans les territoires, nous avons utilisé les séries de données permettant de localiser le plus précisément possible les enfants des territoires. Il a été possible de spécifier directement des municipalités/communautés, sinon des régions.

Pour déterminer les déserts de services francophones d'AGJE, nous utiliserons trois seuils simplifiés :

[2] Tableau n° 98100541 de l'ancienne base de données CANSIM de Statistique Canada.
[3] La liste complète des services identifiés se retrouve à l'annexe 1.

1. **Premier seuil : ratio entre 0 et 0,40 (en blanc)**

   Il représente les zones à **besoins élevés**, c'est-à-dire qu'il y a plus de 2,5 enfants par place disponible. En moyenne, cela signifie que le parent attend 2,5 années avant d'avoir une place dans un service francophone d'AGJE. Si l'on considère que le parent inscrit son enfant sur la liste d'attente d'un centre dès la naissance, l'enfant aura plus de 2 ans et demi lorsqu'une place lui sera offerte. Rendu à ce point, le parent aura probablement choisi une autre option comme service de garde pour son enfant.

2. **Deuxième seuil : ratio entre 0,40 et 0,70 (en jaune)**

   Il correspond aux communautés à **besoins moyens**, où il y a entre 1,5 et 2,5 enfants par place en services francophones d'AGJE. Comme expliqué précédemment, cela signifie que l'enfant aura, en moyenne, une place autour de l'âge de 2 ans. Dans ce cas, on se retrouve dans une situation où le parent pourrait utiliser une option temporaire en attendant d'obtenir une place dans un service francophone d'AGJE.

3. **Troisième seuil : ratio supérieur à 0,70 (en vert)**

   Il correspond aux communautés **bien desservies**. Dans celles-ci, on dispose d'un nombre suffisant de places en services francophones d'AGJE et le parent peut avoir confiance dans le fait d'obtenir une place pour son enfant relativement rapidement (soit avant l'âge de 1 an et demi)[4]. Puisque le congé parental permis par la loi est de 18 mois, dans ces communautés, on peut supposer que l'enfant obtiendra une place en services francophones d'AGJE dès le premier jour.

Ainsi, seules les communautés avec un ratio supérieur à 0,70 place par enfant de 0 à 4 ans (soit avec au moins 7 places pour 10 enfants) sont considérées comme bien desservies, alors que toutes les autres sont classées comme zones à besoins.

[4] Selon l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* de 2021 de l'Institut de la statistique du Québec, 70 % des enfants se retrouvent en services de garde. Le Québec étant un modèle en matière de services de garde, on considère qu'avec un seuil de 0,70 place par enfant (où 70 % des enfants ont une place), le nombre de places serait suffisant.

3- Prémisses de l'analyse

Quelques éléments méritent d'être présentés d'emblée afin d'établir les bases de cette analyse.

Données au 1er septembre 2025

Les données actuelles représentent les meilleures informations disponibles au 1er septembre 2025. En raison de la rapidité avec laquelle un service d'AGJE peut cesser ses activités et des efforts déployés actuellement pour développer des places, il faut être conscient qu'une zone géographique peut rapidement passer de communauté à besoins élevés à une zone bien desservie, et vice-versa.

Services de prématernelle et services de garde scolaire exclus

Puisque l'objet de cette étude est de présenter un état des lieux de la situation des places à temps plein disponibles en services francophones d'AGJE, tous les services de prématernelle, qui offrent des places à temps partiel, ont été exclus du calcul des ratios. Il en a été de même de tous les services d'accompagnement pour les programmes de services de garde scolaire, qui desservent les enfants qui fréquentent une école.

Proximité du domicile : première raison du choix d'un service d'AGJE

Une étude de Learn Square Inc.[5] a révélé que la première raison pour laquelle les parents choisissent un service d'AGJE est sa proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. L'*Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants* de 2025 de Statistique Canada[6] arrive à une conclusion similaire : les deux tiers des parents mentionnent l'emplacement comme étant déterminant dans le choix de services de garde pour leur enfant.

[5] Learn Square Inc., *Rapport d'évaluation des services de garde privés francophones et bilingues dans les régions d'Edmonton et Calgary*, présenté au CDÉA, février 2021.
[6] Statistique Canada, *Tableau 42-10-0006-01 Raisons des parents et des tuteurs justifiant le recours à leur mode de garde principal, enfants âgés de 0 à 5 ans*, 2025.

Bien que les recensements donnent un aperçu de la distance moyenne que fait le parent pour se rendre au travail, ils n'indiquent pas la destination de ce trajet. Cela fait en sorte que les données du domicile sont les seules données utilisables. Malgré cette limite dans les données, la proximité du domicile demeure un élément important dans le choix du parent.

4- Présentation des résultats

Selon le *Recensement de la population* de 2021, on comptait 790 enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation en français dans les trois territoires canadiens (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut). Avec 135 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE, le ratio moyen pour les territoires se situe à **0,17 place par enfant**, soit 1 place pour 6 enfants. Cela signifie que, pour que les territoires deviennent bien desservis par les services francophones d'AGJE, il faudrait multiplier par quatre le nombre de places à temps plein. Le tableau 1 présente un sommaire de la situation des places disponibles en services francophones d'AGJE et des enfants pour l'ensemble des trois territoires.

Tableau 1 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles dans les trois territoires canadiens*

Territoire	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Yukon	45	325	**0,14**
Territoires du Nord-Ouest	38	295	**0,13**
Nunavut	52	170	**0,31**
TOTAL – TERRITOIRES CANADIENS	**135**	**790**	**0,17**

Afin de maximiser la portée de ces nouvelles places potentielles, leur localisation est primordiale. C'est pourquoi une analyse plus fine par territoire s'avère nécessaire pour identifier les zones où les besoins sont les plus importants.

Yukon

Le Yukon compte 325 enfants admissibles à l'éducation francophone et 45 places en services francophones d'AGJE. Dans ce territoire, on obtient ainsi un **ratio de 0,14 place**, soit un peu moins de 1 place pour 7 enfants. Il s'agit ainsi d'une zone à besoins élevés. Le tableau 2 présente la répartition des places et des enfants au Yukon.

Tableau 2 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, Yukon*

Municipalité	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Whitehorse	45	230	**0,20**
Dawson	0	20	**0,00**
Ibex Valley	0	10	**0,00**
Reste du territoire	*0*	*65*	***0,00***
TOTAL – YUKON	**45**	**325**	**0,14**

Le seul service francophone d'AGJE de ce territoire se situe dans la ville de Whitehorse. Avec 230 enfants et 45 places, le ratio dans cette ville est de 0,20 place. Whitehorse est ainsi une zone à besoins élevés. Il faudrait y ajouter 116 places afin que la ville devienne bien desservie.

Seules deux autres communautés du Yukon comptent au moins 10 enfants. Dans la municipalité de Dawson, on retrouve 20 enfants (manque de 14 places) et 10 enfants dans la communauté d'Ibex Valley (manque de 7 places).

Dans son ensemble, le Yukon présente un manque de 182 places.

Territoires du Nord-Ouest

Dans les Territoires du Nord-Ouest, on compte 295 enfants et 38 places en services francophones d'AGJE, toutes offertes dans un seul service francophone d'AGJE. Avec un **ratio de 0,13 place**, le territoire dans son ensemble constitue une zone à besoins élevés. Le tableau 3 présente la situation aux Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 3 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, Territoires du Nord-Ouest*

Région	Municipalité	Nbre de places	Nbre d'enfants	Ratio
Région 1		**0**	**10**	**0,00**
Principale municipalité	Inuvik	0	10	**0,00**
Région 2		**0**	**10**	**0,00**
Région 4		**0**	**10**	**0,00**
Région 5		**0**	**50**	**0,00**
Principales municipalités	Hay River	0	35	**0,00**
	Fort Smith	0	15	**0,00**
Région 6		**38**	**215**	**0,18**
Principale municipalité	Yellowknife	38	215	**0,18**
TOTAL – TERRITOIRES DU NORD-OUEST		**38**	**295**	**0,13**

Les 38 places du territoire se retrouvent dans la ville de Yellowknife (Région 6). Avec 215 enfants, cela signifie un ratio de 0,18, soit un peu moins de 1 place pour 5 enfants. Il s'agit ainsi d'une zone à besoins élevés et d'un manque de 113 places pour la ville de Yellowknife.

Dans les autres régions des Territoires du Nord-Ouest, on retrouve 80 enfants, soit dans les municipalités de Hay River (Région 5; 35 enfants; manque de 25 places), de Fort Smith (Région 5; 15 enfants; manque de 11 places) et d'Inuvik (Région 1; 10 enfants; manque de 7 places). Les régions 2 et 4 comptent chacune 10 enfants (manque de 7 places chacune). Au total, ce sont 169 places que l'on devrait ajouter sur l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest afin d'atteindre un ratio de 0,7 place et le niveau de zone bien desservie.

Nunavut

Le Nunavut compte 170 enfants et 1 service francophone d'AGJE de 52 places. Situé à Iqaluit (105 enfants), ce service permet à la municipalité d'atteindre le niveau de zone à besoins moyens. Néanmoins, il faudrait ajouter 22 places pour atteindre le seuil de 0,7 place et que la municipalité soit bien desservie. Le tableau 4 présente la répartition des places et des enfants admissibles au Nunavut.

Tableau 4 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants admissibles, Nunavut*

Communauté	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Iqaluit	52	105	**0,50**
Kivalliq	0	25	**0,00**
Pond Inlet	0	10	**0,00**
Rankin Inlet	0	10	**0,00**
Kitikmeot	0	10	**0,00**
Reste du territoire	*0*	*10*	***0,00***
TOTAL – NUNAVUT	**52**	**170**	**0,31**

Les communautés à l'extérieur d'Iqaluit comptent au total 65 enfants. Les communautés de Kivalliq (25 enfants; manque de 18 places) ainsi que de Pond Inlet, de Rankin Inlet et de Kitikmeot (10 enfants chacune; manque de 7 places chacune) sont celles où l'on retrouve une certaine concentration d'enfants.

Le Nunavut, dans son ensemble, présente ainsi un manque de 67 places en services francophones d'AGJE.

5- Conclusion

Cette étude visait à définir les régions et les municipalités/communautés dans les trois territoires canadiens où l'on retrouve une pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde de jeunes enfants (AGJE), c'est-à-dire où l'offre de places est très insuffisante par rapport aux besoins des enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone. Sans proposer de modèle idéal, elle fournit avant tout une base de données et une analyse descriptive aux individus qui envisagent de lancer un projet de services francophones d'AGJE dans les territoires canadiens.

Globalement, les familles francophones des territoires canadiens n'ont pas accès à un nombre suffisant de places à temps plein dans des services francophones d'AGJE. Avec un **ratio de 0,17 place par enfant** admissible de 0 à 4 ans, la couverture est de 1 place pour 6 enfants. Cela représente un **manque de 418 places** pour l'ensemble des trois territoires canadiens.

Ainsi, le Yukon présente un manque de 182 places en services francophones d'AGJE. Ce manque est de 169 places dans les Territoires du Nord-Ouest et de 67 places au Nunavut.

Évidemment, il est irréaliste de supposer que toutes les municipalités/communautés pourraient avoir des services francophones d'AGJE viables, vu le nombre d'enfants admissibles à l'éducation en français. Ainsi, il est important d'utiliser les valeurs présentées dans cette analyse pour cibler correctement la taille du service francophone d'AGJE. Dans certaines municipalités/communautés, les meilleures options pourraient être des services francophones d'AGJE en milieu familial, qui peuvent offrir une certaine flexibilité, tant dans l'offre de services que sur le plan de la viabilité financière.

Annexe 1

Services francophones d'AGJE dans les trois territoires canadiens offrant des places à temps plein au 1er septembre 2025

Municipalité/Communauté (Territoire)	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Iqaluit (NU)	CPE Les Petits Nanooks	52
Whitehorse (Yn)	Garderie du petit cheval blanc	45
Yellowknife (T.N.-O.)	Garderie Plein Soleil	38
TOTAL – TERRITOIRES CANADIENS		**135**

Annexe 2

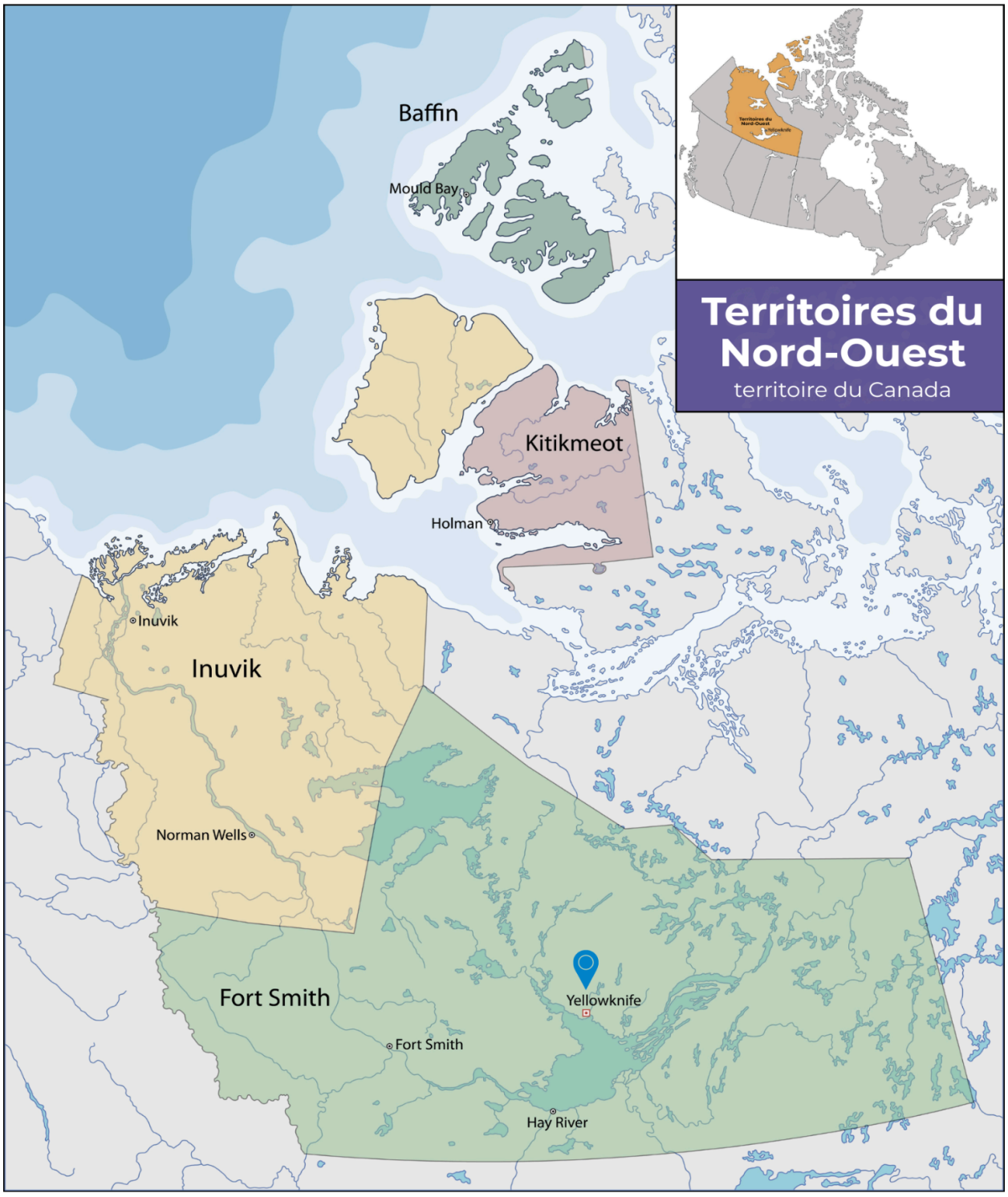
Yukon



Service francophone d'AGJE

Source: ID 82364710 @ Volina | Dreamstime.com

Territoires du Nord-Ouest



Service francophone d'AGJE **Source:** ID 83424082 @ Volina | Dreamstime.com

Nunavut



Service francophone d'AGJE **Source:** ID 83425784 @ Volina | Dreamstime.com